Procureur fédéral: Procureure fédérale:

Procureur fédéral assistant: Greffière:

Procédure nº:

Barna, le 6 novembre 2020

Patrick Lamon Diane Kohler Alain Suiliger

Christine Corpataux

SV.11.0049-LAM

Avis de prochaine clôture

(art. 318 CPP)

Maître.

Référence est faite à la procédure pénale mentionnée sous rubrique ainsi qu'au mandat qui vous a été confié par Denis KATSYV, MARTASH INVESTMENT HOLDINGS LTD. PREVEZON HOLDINGS LTD, KOLEVINS LTD et FERENCOI INVESTMENTS LTD dans ce contexte.

Considérant que l'instruction préliminaire est désormais arrivée à son terme, nous vous